
PRAGUE – GAC Open Plenary – New gTLD Preparatory Discussion
Saturday, June 23, 2012 – 15:00 to 16:30
ICANN - Prague, Czech Republic

CHAIR DRYDEN: ...avec la GNSO à 14h30 pour pouvoir avoir une conversation et voir où nous en sommes par rapport aux nouveaux gTLDs et en particulier, en ce qui concerne les questions que nous allons aborder avec le conseil dans la séance que nous avons programmée.

J'aimerais donc utiliser ce temps qu'on a maintenant avant la réunion avec le GNSO pour voir comment nous allons aborder cette réunion avec le conseil d'administration, et pour connaître un petit peu le sentiment des membres du GAC par rapport à ces questions que nous allons devoir traiter avec le conseil d'administration.

Nous avons envoyé une lettre de conseil il y'a plusieurs jours, et très clairement cela sera le contexte clef autant pour nous que pour le conseil pour notre échange avec eux.

Donc, tenons ça en compte, lorsque nous allons projeter une liste de questions que nous allons mettre à l'ordre du jour pour traiter avec le conseil d'administration.

Mais, avant d'entrer dans le détail par rapport à ces questions associées au sujet que nous allons traiter, je voudrais avoir une séance préliminaire de commentaires avec vous les membres du GAC pour voir comment ces questions sont perçues, et pour que l'on puisse fournir un petit peu de contexte qui pourra nous servir après dans nos échanges avec le conseil d'administration.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

J'espère que le conseil d'administration viendra à la séance demain parce qu'ils savent que des erreurs ont été faites, et qu'il y a des questions par rapport aux quelles nous avons demandé des précisions que nous n'avons pas reçues de façon correcte, ou de façon opportune, et qui ne nous permette pas de bien faire notre travail.

Je pense qu'avoir reconnu ces erreurs c'est quelque chose de positive de la part du conseil d'administration, et le fait de venir nous entendre demain, une opportunité, une occasion pour nous de pouvoir changer avec le conseil d'administration, et pouvoir leur demander des explications par rapport à ces circonstances qui ont créé des difficultés pour nous en tant que membre du GAC.

J'espère que nous allons pouvoir profiter de cette occasion, donc quelles sont vos attentes par rapport à cette séance, voulez-vous faire des remarques par rapport à cette question avant de passer au point de l'ordre du jour?

Et y'a-t-il un moyen pour nous de pouvoir fournir un contexte au conseil d'administration, comme je vous ai dit, j'espère vraiment qu'ils auront le temps et la disponibilité pour nous entendre demain.

Comme je vous ai dit, je vais commenter à un ordre du jour préliminaire, mais je voudrais savoir d'abord s'il y a des commentaires par rapport à ces questions que je viens d'aborder, en ce qui concerne le tir à l'arc numérique, les alertes précoces, y'a-t-il des commentaires par rapport à l'extensibilité de la racine, etc. Union européenne?

Union européenne:

Merci madame la présidente, nous allons avoir des questions précises quand nous aurons la liste des questions que nous allons aborder, mais l'union européenne voudrait signaler deux questions qui nous inquiètent, ou nous inquiètent d'autant plus que nous n'avons pas reçu de communications.

En ce qui concerne la façon dont le gestionnaire a été remplacé, le gestionnaire des nouveaux gTLDs, et sans vouloir entrer dans les détails, ce n'est pas notre travail.

Mais, nous sommes inquiets de savoir que si une personne peut gérer ce groupe quel pourra être l'impact de cela dans le programme des nouveaux gTLDs?

Je voudrais des précisions par rapport à cela de la part du conseil d'administration, pour savoir comment cette situation va être gérée et la deuxième question concerne le fait que le système de tir à l'arc numérique a été suspendu car apparemment, il y'a eu des retards, je m'excuse de ce manque je viens d'entendre des inconvénients, je voudrais savoir quel sera l'impact par rapport au tir à l'arc numérique, et quel sera l'impact sur notre travail.

Je voudrais savoir, comment est-il possible que cette question pose autant de problèmes.

La présidente:

Merci commission européenne, nous allons donc ajouter un point sur notre liste pour que l'on tienne compte de cette question des ressources dans les opérations dans la gestion du programme.

Je pense que c'est un point par rapport auquel le GAC voudra s'exprimer avec le conseil d'administration, la nouvelle Zélande prend la parole.

La nouvelle Zélande: Merci madame la présidente, merci commission européenne pour ces commentaires, je me demande en ce qui concerne le tir à l'arc numérique, je me demande si on ne voudrait pas peut être allé un peu au delà et dire que tout va être suspendu.

La présidente: Merci la nouvelle Zélande, le Kenya prend la parole.

Kenya: Merci Header. Merci à un nombre de mes collègues africains, je ne sais pas si on pourra les entendre tous, disons que mes collègues africains et moi sommes inquiets par rapport à l'échec des activités d'extensibilité, et notamment en ce qui concerne le programme de soutien aux candidats.

Nous savons que trois candidats ont fait des présentations, nous savons aussi que ces trois candidats sont au sein de l'ICANN, et nous pouvons xx cela à un échec de ces activités générales.

La présidente: Nous allons donc ajouter ce point dans l'ordre du jour, en ce qui concerne les opérations générales et le soutien au programme, et la gestion de ce programme de soutien.

Royaume Unis: Merci beaucoup je voudrais aller dans le même sens. Très clairement, nous devons toujours tirer des enseignements des échecs ou des problèmes et nous attendons encore une série qui devrait avoir lieu.

Je pense que c'est une question qui devrait être abordée publiquement par l'ICANN à savoir la participation des partis intéressés dans tous les continents doit être un objectif, en ce qui concerne les activités de diffusion, de sensibilisation.

En ce qui concerne cette deuxième série, il faudrait voir quels sont les problèmes au niveau de la performance. Nous sommes focalisés sur la première série, et cela est assez regrettable, il faudrait donc signaler ce point, ou attirer l'attention sur ce point.

L'ICANN dans ces déclarations devrait reconnaître cette question et souligner son engagement pour faire des ajustements, dans les prochaines séries.

Le deuxième point que je voudrais signaler concerne le tir à l'arc numérique. Je pense que nous pouvons conseiller le conseil d'administration après avoir analysé les demandes reçues, nous pensons que si cela est géré en tant qu'un seul lot, à ce moment là, il n'y aurait pas de concurrence tout le monde entrerait dans la première série, et à ce moment là, les ressources et les besoins pour le gérer doivent faire l'objet d'une grande précaution, et nous croyons ou pensons qu'il devrait y avoir une mise en œuvre qui se fasse de façon naturelle, avec des évaluations rapides, une évaluation des candidatures.

On aura l'occasion de voir quelles sont les oppositions, il y'aura des candidatures sur lesquelles il faudra se pencher davantage. Mais depuis notre point de vue, nous croyons qu'il y aura une évolution naturelle, et donc, les ressources devraient s'ajuster et devraient correspondre à cette évolution naturelle.

Et je pense que ce n'est pas impossible d'envisager cette question de suspendre ou laisser de côté le tir à l'arc numérique, car certaines propositions faites par certaines villes qui pensent que elles ont été écartées et reléguées à de lots qui seront traités plus

tard, il y'a eu une objection par rapport au fait que lorsqu'on est dans un lot, on appartient à certains lots, et qui a une proposition similaire dans un autre lot, comment gère-t-on cette situation?

Voilà le type de situation qui a posé des difficultés, et finalement, il nous faut être très précis lorsque nous allons nous réunir avec le comité des nouveaux gTLDs.

En ce qui concerne les alertes précoces, on nous a dit que nous pouvons envisager la liste de toutes les demandes dans les périodes d'alerte précoce, et ceci serait avant Toronto, et un petit peu après la réunion de Toronto, et ceci pour pouvoir résoudre tout inconvénient qui pourrait se présenter. Et de cette façon pouvoir donc traiter tout problème qui pourrait se poser au niveau de ce programme d'alerte précoce, ma question est la suivante, devons-nous dire celle-ci est notre proposition d'alerte précoce, demain à la réunion?

Je n'ai pas participé à l'ouverture de notre réunion, et je ne sais pas si cela a été abordé ou pas.

La présidente:

Merci le royaume unis. Le contexte pour nous c'est la lettre du GAC, c'est le contexte pour nos échanges avec le conseil. Nous avons dit que nous espérons traiter les candidatures d'une seule fois, et nous avons indiqué qu'il y a une question de délai qui est liée à la façon de nous organiser.

Nous devons organiser des réunions personnelles, et pour arriver à temps à la réunion de Mars pour pouvoir donner notre conseil sur le premier lot ou l'unique lot de candidature, il nous fallait respecter certains délais.

Dans la nouvelle proposition que j'entends ou qui est proposée, on propose d'aller au-delà, du tir à l'arc numérique, à savoir dire

qu'on a des doutes par rapport à cette méthodologie, que nous sommes inquiets par rapport à l'équité, et dire nous ne sommes pas sûrs s'il faut utiliser un deuxième horodatage.

Nous ne sommes pas sûrs de pouvoir utiliser les résultats de ce système de tir à l'arc numérique, et nous devons voir quelles sont les implications de ce système.

C'est pour ça que nous pensons à ce délai que le GAC a établi lorsqu'il a dit nous croyons que nous pouvons respecter ce délai et non pas celui que vous avez proposé, ce délai de sept mois que vous aviez proposé, et à ce moment là, nous pouvons penser à la façon de faire le traitement comment traiter l'extensibilité et continuer les discussions pour pouvoir nous focaliser sur cette question.

Probablement nous en sommes là, les choses avancent très rapidement, et nous essayons de nous adapter à cette vitesse, le conseil d'administration essaie de s'adapter aussi.

Or la question de savoir si demain nous pouvons vraiment communiquer ces questions, ces inquiétudes, si nous pouvons vraiment présenter au conseil d'administration notre souhait de parler de ce que nous faisons maintenant, et leur dire que nous ne croyons pas pouvoir continuer avec le tir à l'arc numérique et analyser cela de façon plus détaillée.

Je vois qu'il y a des têtes qui disent oui, donc, je pense que si vous pensez que c'est le cas, ça serait intéressant d'écouter vos commentaires, et par la suite, nous pourrions aborder les autres points qui se trouvent à l'ordre du jour, je vois l'Allemagne, l'Australie, les Etats Unis qui demandent la parole. Nous commençons par l'Allemagne.

L'Allemagne: Bonjour à tous, je comprend très bien la position de certains collègues dans le sens où il serait beaucoup plus facile de ne pas avoir le traitement par lots, et de tout traiter d'une seule fois.

Mais, je me demande s'il ne faudrait pas peut être établir certains critères pour établir justement des priorités parmi ces candidatures, car si nous avons 2000 candidatures, je ne pense pas qu'on puisse les traiter de façon simultanée, et c'est pourquoi je crois qu'il nous faudra avoir ou établir des priorités, il nous faudra en discuter.

Ce sont les problèmes que l'ICANN essaie de résoudre par rapport au tir à l'arc numérique. Mon inquiétude se focalise sur le fait qu'il s'agit d'un problème réel si l'ICANN insiste à utiliser le traitement par lots.

La présidente: Merci l'Allemagne.

l'Australie: Merci madame la présidente, merci à tous ceux qui ont contribué à cette discussion, c'est beaucoup plus facile de parler une fois que le contexte a été abordé.

Par rapport à cette question, je pense qu'il y a des difficultés importantes, et j'essaie de les analyser, des questions très précises ont été évoquées, et l'ICANN décide maintenant de suspendre de façon temporaire le tir à l'arc numérique.

Il nous faut se concentrer sur les alternatives ou les solutions de remplacement qui seraient disponibles, et ainsi pouvoir recevoir les commentaires de la communauté en ce qui concerne les problèmes par rapport au tir à l'arc numérique.

La lettre envoyée par le GAC au conseil d'administration a été envoyée après que l'ICANN s'engage à commencer le travail avec le tir à l'arc numérique, à ce moment là, on s'était engagé à améliorer le processus de façon qu'il y ait une certaine équité.

Maintenant que le processus a été suspendu on pourrait dire au conseil d'administration quelles sont les difficultés que nous retrouvons, est-il possible de suspendre le tir à l'arc numérique, et le traitement par lot, et de trouver une autre façon de résoudre ces problèmes.

Je comprends que cela a été suspendu par 2 raisons, d'un côté, il y avait une contrainte de l'ICANN par rapport au nombre de candidatures qui pouvaient être traitées une seule fois, maintenant que vous avez vu un certain nombre de candidatures, et nous savons qu'il y en a plus de 700 qui sont en ce moment qui font maintenant l'objet des discussions.

Donc, peut-on parler d'un traitement différent, peut-on envisager des délais différents pour que les candidatures puissent être traitées de la même façon?

Nous, dans notre lettre, nous avons vu que cela pouvait introduire des difficultés si on recevait par exemple plusieurs candidatures d'un même candidat, et que si on gérait cela dans différents lots, peut être que cela n'était pas facile à traiter, au lieu de le faire en différents lots, le faire en une seule fois.

S'il y avait par exemple des similitudes de chaînes dans différents lots, comme par exemple:[.musique.tun] que cela appartienne à des lots différents, à ce moment là, il faudrait travailler avec eux de façon équitable et cohérente, et peut être qu'il faudrait traiter cela dans un même lot, et non pas dans des lots différents.

Peut être serait-il utile d'aborder cette question avec le conseil d'administration et voir comment cela modifie un peu le panorama.

De mon point de vue, j'aimerais parler avec le conseil d'administration pour voir si on peut trouver une solution de remplacement au tir à l'arc et au traitement par lots, pour éviter des difficultés.

Tel que cela a été suggéré par le royaume unis, s'il y a plus de 1200 candidatures ou demandes qui n'ont pas fait l'objet d'objection, il faut voir quelle sera la limite qui serait établie par le conseil d'administration pour traiter dans le délai d'un an et pour voir combien de candidature sera introduite dans la racine au cours de cette première année.

Peut être qu'il y'aura des candidatures qui seront approuvées pour des raisons liées à la défense, je crois donc que la porte est ouverte pour qu'on puisse analyser en détails ces questions avec le conseil d'administration.

La présidente: Merci l'Australie, les états unis ont la parole.

Les états unis: Merci madame la présidente, merci chers collègues d'avoir soulevé les inquiétudes qui sont aussi les notre, je croyais qu'il serait utile de faire un pas en arrière, et de penser aux collègues qui ont formulé des commentaires, et à la présidente qui ont préparé cette lettre aussi rapidement.

Ça semble être un dernier effort pour faire comprendre que c'est une question d'une importance fondamentale pour le GAC et qu'il

nous fallait avoir un échange avec le conseil d’administration, et le comité par rapport au nouveau gTLD.

Je vous remercie pour cet effort car je sais que ça n’a pas été facile. En tant que membre du GAC, et vous allez probablement partager vos propres expériences, je ne tiens pas à répéter ce qui a déjà été dit.

Mais peut être qu’on peut rafraichir un peu la mémoire, pour que le conseil puisse encore une fois écouter ou savoir que les gouvernements fonctionnent de façon différente par rapport aux autres éléments qui font partie de ce système multipartite.

Lorsque nous devons aborder ces questions de façon interne, les révisions des alertes précoces, et tous les processus de consultation qu’il nous faut faire avant de passer à un autre avis, il y’a une initiative très importante de notre part.

Ce n’est pas un effort minime, et c’est un point sur lequel nous devons attirer l’attention du conseil d’administration, il ne s’agit pas d’une consultation informelle, c’est une consultation pour laquelle nous nous sommes préparés, car nous tel que les états unis l’ont dit par rapport au tir à l’arc numérique, nous n’avons pas pris de positions par nous même.

Nous pouvons demander au conseil d’administration comment ils envisagent de procéder à la lumière des événements les plus récents.

Nous avons établi notre position par rapport aux alertes précoces qui serait prête pour le mois d’octobre, et notre lettre signale très clairement que les objections pourraient être connues pour le mois d’avril 2013.

Cela en raison de la façon dont nos délibérations ont lieu, car le GAC pourrait arriver à un consensus à partir des réunions, et de façon progressive, j'ai peut être raté quelques événements.

Mais, je ne suis pas sûre que ce message a été transmis très clairement, je ne suis pas sûre que le conseil d'administration ait vraiment compris le message que nous avons voulu faire passer, car on a une période de 7 mois depuis la date de l'annonce, jusqu'à la finalisation de la période d'objection, et cela serait au mois de Janvier 2013.

Je ne sais pas si vous êtes d'accord sur le fait que le conseil d'administration a accepté l'évaluation faite par le personnel, et à ce moment là, il faut leur demander s'ils sont prêts à financer des réunions, qui auraient lieu entre les consultations qui ont lieu dans les conférences, les réunions de l'ICANN.

Autrement, nous ne pourrions jamais respecter ces délais, je ne suis pas en faveur de cette solution, mais nous devons suggérer s'ils insistent sur ce délai de 7 mois, qui nous mène au mois de Janvier non pas au mois d'avril, il nous faudrait donc une xx pour pouvoir nous réunir, sinon on ne pourrait pas y arriver, il faut vraiment préciser que ce processus a été difficile.

La préparation interne a été difficile avec toutes ces ambiguïtés, avec toutes les difficultés qui ont provoqué des changements, je voudrais insister sur le fait qu'ils ont dit qu'ils venaient nous entendre, nous sommes prêts à entendre des réponses, et j'espère qu'ils aient bien compris quel était le message que nous voulons faire passer.

La présidente:

En ce qui concerne le dernier commentaire, je crois qu'ils ont bien compris le message, et ils feront de leur mieux, pour répondre à toutes les questions que nous allons leur poser, outre les

questions que nous leur avons déjà posées et que nous allons reformulé demain.

Je vous suggère donc que lorsque vous allez demander la parole, au début de la séance de demain, je vous demande donc de parler des implications que cela a pour les gouvernements en termes de préparation, en termes de l'importance des informations qui doivent être reçues, les précisions, etc.

Et cela, pour que nous puissions en tant que membre du GAC, faire notre travail pouvoir contribuer à ce processus, je considère que les états unis ont raison, il faut vraiment attirer l'attention du conseil d'administration sur cette question.

Il s'agit donc d'une proposition qui est bien accueillie, et en ce qui concerne votre proposition d'autres questions sur la façon dont ils envisagent de procéder, c'est une question que l'on pourrait poser lorsque l'on profilera notre ordre du jour.

Nous sommes entrain de le changer au fur et à mesure qu'on avance dans notre réunion, j'ai la Norvège, la Suède, et le Brésil. Le Norvège prend la parole.

Le Norvège:

Merci beaucoup, nous voudrions soutenir la synthèse que vous avez faites madame la présidente, en ce qui concerne le tir à l'arc numérique, parce que nous considérons qu'il y'a un mécanisme très important comme c'est le cas du tir à l'arc numérique, qui aurait dû être ouvert à la consultation publique, à la consultation au gouvernement avant d'arriver à la situation dans laquelle nous nous retrouvons, car le gouvernement a été sous pression.

Nous avons reçu beaucoup de lettres, nous avons beaucoup travaillé par rapport à cette méthode qui a été choisie, cela pourrait assurer que si notre méthode choisie pour décider, quels

seront les candidats qui seront acceptés lorsqu'il y a plusieurs chaînes similaires, je crois qu'il faudrait que cela fasse l'objet d'une consultation publique.

La présidente: La Norvège donne la parole à la Suède.

La Suède: Nous avons entendu que maintenant, nous avons encore eu une panne en ce qui concerne le tir à l'arc numérique, ça veut dire que c'est déjà la 3^{ème} panne que nous avons dans le processus des nouveaux gTLDs.

Je dois dire que du côté du gouvernement suisse, on se pose des questions sur la fiabilité de tout le processus, quand on commence à avoir 3 pannes en quelques mois sur tout un système qui est quand même très important pour toute la communauté internet mondial.

Je pense que nous devrions profiter de ce fait qu'il y a eu interruption du processus du tir à l'arc numérique pour réfléchir à une autre solution, il a été suggéré à plusieurs reprises, un système de [privatisation], et je pense que nous devrions travailler peut être dans cette voie, où nous aurions moins l'impression que les candidats sont soumis à un processus arbitraire.

Donc, je pense que nous devons vraiment réfléchir à des alternatives, et trouver un système qui soit aussi fiable, et qui puisse avoir la confiance de tous les acteurs participants pour ce processus des nouveaux gTLDs.

Concernant les délais, et en particulier, ce qui concerne early warning, nous pensons aussi que nous devrions avoir

suffisamment de temps pour réagir, nous n'avons pas l'impression que le processus soit vraiment complètement réglé dans les détails, ce qui nous inquiète aussi surtout si nous n'avons pas beaucoup de temps.

Comment procéder quand nous voulons réagir, et nous mettre d'accord sur des positions concernant le early warning, et les avis que nous devons donner, je pense que là aussi, nous avons une urgence à essayer de trouver la meilleure solution. Merci.

Le danmark:

Merci beaucoup, je dois dire que nous sommes d'accord avec la position des états unis, nous devons envoyé le signal aussi bien au conseil d'administration qu'au personnel de l'ICANN, en disant que ce n'est pas clair ce que l'ICANN attend du GAC du point de vue du conseil, et le dernier texte reçu le 12 Juin le texte que l'on a reçu de l'ICANN peut créer des confusions dans une certaine mesure.

Par conséquent, je considère qu'il s'agit d'une très bonne idée, encore une fois vous expliquez comment les gouvernements fonctionnent et qu'est ce que ce dont a besoin.

Je dois dire que le manque de clarté me préoccupe beaucoup en ce moment, parce que c'est un moment tardif du processus, soi-disant j'imagine que d'autres participants doivent penser la même chose, les candidats, les participants, ceux qui doivent élaborer des objections.

Je crois que c'est compliqué d'avoir ce degré d'incertitude le long de ce processus.

La présidente:

Merci le Danemark, le brésil prend la parole.

Le Brésil: Bonjour à tous, je vais parler en Portugais parce qu'il y'a la traduction dans la salle n'est ce pas, parce que nous avons perdu le signal des traducteurs.

La présidente: Il y'a un problème avec le lien aux transcripteurs, pour la transcription.

Le Brésil: J'aimerais montrer les problèmes qui ont été signalés par certains collègues, je veux mentionner la gravité (Silence)

Je voulais dire, excusez moi mais il y'a des interférences avec une autre voix, il y'a une interférence avec une autre langue, on a des problèmes techniques, alors, j'aimerais mentionner d'autres éléments qui d'après mon évaluation viennent compléter.

Quant à la gravité de ce qui a été mentionné par certains collègues, je veux tout d'abord parler du processus de traitement par lots, et nous au GAC, nous devons pensé à un certain moment sur la manière de reprendre certaines discussions du début du processus quand aux nouveaux domaines parce que si nous faisons des calculs bien simples je crois que Peter les a fait.

Il serait possible d'inclure dans le système mille nouveaux domaines et moi j'ai des doutes, et même si ce n'était pas possible.

Ceci provoquerait 200 ou 300 candidatures qui passeraient à l'année suivante, si on traite tout cela dans le même lot, ça serait également injuste, alors ce qui nous reste, c'est penser sur une manière de traiter cela dans des lots différents.

Alors, quels sont les fondements de la division des bureaux d'enregistrement des demandes de candidatures dans des lots différents, parce que le gouvernement brésilien, ou les raisons présentées par le conseil d'administration pour les nouveaux domaines disaient que le programme des nouveaux domaines avait un intérêt public.

Le gouvernement a été intéressé à des nouveaux domaines sur l'internet, l'achat d'un grand groupe de nouveaux domaines pour la revente ultérieure, c'est quelque chose qui ne me semble pas du point de vue nous ne trouvons pas qu'il s'agisse d'un point public au niveau mondial.

Par conséquent, eh bien le premier point, on l'a mentionné et si le GAC traite toutes les demandes de toutes les candidatures dans un seul lot, il n'y a pas de manière d'être injuste, le processus va être injuste quand même s'il est divisé par lots et ce serait le plus pertinent.

Nous aurions aussi un problème, et il faudrait penser au GAC sur les critères pouvant nous amener aux justifications de la création du programme.

Le Brésil n'a pas été très convaincu de tout cela, nous pensons qu'il s'agit là d'un problème inutile, mais de toutes manières, on est déjà au milieu du problème, donc, il faut aller en avant, et il faut repenser les critères sur l'intérêt public.

Le conseil d'administration de l'ICANN a des intérêts de possibilités, le personnel de l'ICANN aussi, ils ont des limitations, et l'intérêt public.

Le conseil d'administration ne représente pas l'intérêt public, encore moins le personnel, mais nous devrions penser qu'est ce que c'est que l'intérêt public en fin de compte dans ce programme des nouveaux domaines.

Depuis le début, je vous dis que nous devons reprendre les discussions avant même l'installation du programme parce que nous voyons qu'il existe des problèmes qui pour le gouvernement du Brésil, c'est-à-dire, nous pensons que nous ne sommes pas préparés pour faire face à ces problèmes. Merci beaucoup.

La présidente:

Merci le Brésil, je crois que nous sommes arrivés à un accord, c'est-à-dire le plus utile n'est pas d'aller au détail du tir à l'arc numérique, toutefois, s'il faut mener un débat sur les alternatives possibles, il faut le faire, nous n'allons pas arriver à un accord, en tant que GAC pour demain sur ce que nous pensons qu'il pourrait être alternatif.

Je crois que nous n'avons pas la formation, je crois que notre débat n'est pas c'est pour pouvoir le communiquer maintenant, mais nous pouvons demander au conseil d'administration quelles sont les alternatives.

Nous connaissons quelques unes des préoccupations sur la division du traitement par lots qui allait résoudre ce problème, et si on n'utilise pas le tir à l'arc numérique, si on n'utilise pas ce horodatage, il faut aller en avant, il faut continuer, et nous pourrions peut être divisé nos commentaires d'une part de quoi devons nous parler demain.

Quels sont les problèmes auxquels nous faisons face, l'administration du programme, ce qui a été réalisé, le fait que vous avez un taux réduit de candidatures qui viennent du programme de soutien additionnel, qui a été mis en œuvre, et en même temps, on ne doit pas laisser de côté qu'il existe des implications pour l'avenir, et pour les séries futurs, ce qui xx aux considérations d'intérêt public, etc.

Je crois qu'il s'agit là de questions que nous pouvons parler Mardi avec le conseil d'administration ou même après, mais je crois que Dimanche, nous devons nous concentrer avec la portée la plus longue possible aux problèmes auxquels nous devons faire face maintenant, et dire que nous en tant que GAC, nous devons prendre rapidement des décisions sur ces questions là.

L'un des représentants de la commission européenne prend la parole.

Commission Européenne: Je comprends ce que vous venez de dire, et je crois que nous sommes d'accord pour ce qui est de ne pas entrer dans les détails, mais je dirai qu'à partir de notre point de vue, notre tâche n'est pas de proposer de nouveaux systèmes de traitement par lots.

Ce n'est pas notre responsabilité, mais pendant longtemps, nous avons accordé au sein du GAC que notre tâche n'est pas de faire une micro gestion de l'ICANN.

Je crois qu'il faut signaler les problèmes au conseil d'administration, c'est leur responsabilité, et la responsabilité du personnel de l'ICANN de résoudre ces problèmes.

Je tiens également à signaler en ce moment nous comprenons les raisons pour lesquelles la commission est dans la même situation que d'autres collègues parce que le nouveau programme des gTLDs attire notre attention.

Mais, ce n'est pas la seule question à discuter dans le conseil d'administration, je crois que du côté du conseil, il faut débattre ça avant la réunion à l'interne avec le collègue, mais il y a des questions ouvertes ayant trait au conflit d'intérêt. Des questions relevant de l'éthique du développement, etc.

Je crois qu'il faudrait en parler avec le conseil d'administration demain ou mardi, et je crois qu'il faudrait laisser ça à l'organisation pour voir comment nous allons résoudre cette question.

Je veux signaler que le programme des nouveaux gTLDs n'est ni le début, ni la fin de ce que fait l'ICANN.

La présidente:

Je remercie la commission européenne, elle dit: Je crois que ce dernier point, on pourrait le traiter mardi, tous ceux qui attraient au conflit d'intérêt.

Je crois que cette réunion là devrait s'occuper de ce problème sans laisser de côté ce que le Norvège a signalé, quant à l'importance xx sur la méthodologie, même si le GAC ne va pas présenter une alternative ou une méthodologie alternative, une méthodologie détaillé.

Si l'on ne va pas continuer avec le tir à l'arc numérique, je crois qu'il s'agit d'un point qu'il faut mettre en relief, nous avons fait des communications là-dessus, et nous devons mettre l'accent sur cela.

Merci monsieur le président, le représentant de l'Italie prend la parole.

Italie:

En premier lieu je vais vous donner des chiffres, le jour de la présentation, nous savons que nous avons 1930 candidatures présentées.

Mais, maintenant, je voudrais signaler quelque chose avec les chaînes de caractères en concurrence, il y a 751 candidatures de chaînes de caractères en concurrence, et ces chaînes de

caractères, il s'agit de 130 chaînes de caractères, il y'en a qu'une qui peut être acceptée, ça c'est clair.

Et il faut demander à l'ICANN comment vont-ils poursuivre tout cela, que vont-ils faire? La question pendant le jour de la présentation, c'est que l'ICANN allait essayer d'arriver à un accord entre les candidats qui sont en concurrence, et qui attendent avoir du succès pour arriver à un accord, bien qu'il puisse avoir une candidature, ou une offre.

Dans tous les cas, cela réduit le chiffre de 1930 à 1400, il existe des implications donc avec la quantité de lots que l'on peut établir, mais je crois que cela va prendre du temps que l'ICANN va devoir prendre un temps pour résoudre ce problème, je ne crois pas que ceci puisse être résolu de manière immédiate.

Il y'a d'autres points aussi, concernant les archives des candidatures, l'un d'eux attire ceux qui sont classés en tant que communautaires, qu'est ce que cela veut dire?

Cela veut dire que l'attente est de voir qu'il va y avoir un contrôle, et c'est les communautés en particulier qui vont pouvoir enregistrer des noms de 2^{ème} niveau.

Il s'agit de problèmes très importants, il y'a quelque chose de similaire qui se présente [et enter] au non géographique, certains noms géographiques sont également classés en tant que non communautaires, il y'en a qui ne le sont pas.

Je crois que si l'on regarde la liste, l'ICANN va devoir commencer à résoudre certains problèmes généraux liés à un certain type de candidature.

En fait, il va y avoir des candidats qui ont présenté un grand nombre de candidatures, et il est possible que la période établie par l'ICANN pour faire les vérifications, les vérifications techniques

et les vérifications ayant trait à la solidité du candidat devrait être plus court.

Ceci dit, je crois qu'il existe aussi des problèmes que s'il y'a plusieurs lots, ce type de traitement ne va pas fonctionner, pourquoi, parce que nous devons entendre le personnel et le conseil nous disant comment vont-ils faire pour poursuivre, quels sont les délais.

A ce moment là, en tant que GAC, nous allons pouvoir planifier notre charge de travail, et essayer de séparer les périodes d'alerte précoce, avec un autre type du conseil du GAC qu'il faudra fournir dans les prochains mois, merci.

La présidente:

Merci l'Italie, le représentant du Royaume Unis prend la parole.

Royaume Unis:

Je m'excuse de reprendre la parole, je suis d'accord avec les propos de la commission européenne sur le fait de ne pas créer des attentes, c'est-à-dire, nous n'allons pas trouver les solutions, ce n'est pas notre travail, pas du tout.

Mais, je me demande si c'est une option de ne pas faire le traitement par lots, alors, quel serait les aspects liés à cela, il est important de recevoir des informations sur cette question.

Une autre chose qui me préoccupe, c'est le manque de réponses du côté de l'ICANN à différentes questions par exemple point London, qui a l'approbation de nos ministres bien entendu, on a beaucoup écrit là-dessus, il n'y a pas eu de réponses, il y'a des préoccupations vis-à-vis du traitement par lots.

Ils ont été relégués vers la fin de la liste, et ils disent qu'ils ont un état spécial parce qu'il s'agit d'une ville capitale, etc.

Voici donc un point qui nous préoccupe réellement, lors de la réunion de demain, le comité du gTLD va être présent.

Il y'a certains membres du conseil qui n'appartiennent pas au comité alors je veux vérifier si c'est vraiment le cas, par exemple, je ne sais pas si le PDG actuel va être présent avec nous comme membre du comité.

Je parle de monsieur Beckstrom parce que cela va finalement marquer l'ordre du jour, et finalement, il y'a une session à ouïs clos pour nous préparer à cela, c'est une session à ouïs clos parce que je vois qu'il y'a des gens qui entrent et qui sortent, c'est une réunion à ouïs clos ça?

Je ne sais pas ça, mais, ça me préoccupe, je ne sais pas, si on a vraiment signalé qu'il s'agit d'une réunion à ouïs clos.

La présidente:

Pour ce qui est de l'état de la réunion, elle est ouverte, à moins que nous établissions qu'il s'agit d'une réunion à ouïs clos, et comme il y a eu des changements du chronogramme, il est probable que cela n'a pas été clair.

Mais, il s'agit là d'une session ouverte, en même temps, nous menons des réunions préparatoires, et ces réunions sont à ouïs clos effectivement.

Dans la pratique, cette session est une session ouverte, pour ce qui est de ce que vous avez signalé par rapport au comité des gTLDs, je crois que nous devons nous rappeler de la nature de ce comité.

Je ne sais pas si vous vous rappelez que le conseil d'administration a présenté une approche plus stricte pour définir quand est ce

qu'un membre du conseil d'administration peut être dans une position potentielle de conflit d'intérêt.

Si l'on applique cela, cela veut dire que le président, et le vice président du conseil d'administration sont exclus de participer dans tout débat, ayant trait au nouveau gTLD.

Ceci est un véritable défi si l'on veut faire une réunion avec le conseil d'administration pour prendre des positions, en ce qui concerne les nouveaux gTLDs.

Voilà pourquoi on a créé le comité gTLD, et c'est ce comité qui a la faculté, et le pouvoir complet du conseil d'administration pour prendre toute sorte de décision sur les gTLDs.

Cheryl Chalabi est le président du comité, et cela veut dire que nous avons 2 canaux de communication avec le conseil d'administration.

Tout d'abord, celui du gTLD, le comité à la charge de Cheryl, et puis tous ceux qui attraient au conseil d'administration présenté par Steve justement.

Demain, notre réunion va avoir lieu avec le comité du gTLD, mais je crois que tout le conseil d'administration sera présent lors de cette réunion parce qu'il s'agit d'une réunion ouverte.

Ce sont des informations publiques sur lesquelles on va traiter, je crois donc que c'est clair qui sont ceux pouvant avoir des conflits d'intérêt.

Je veux que tout soit présent demain, et demain je crois que je vais co-présider la réunion avec Cheryl.

On va notifier Steve bien entendu pour qu'il sache clairement comment nous traitons les questions relatives au conseil.

Le représentant des pays bas prend la parole.

Pays bas:

Merci madame la présidente, je reviens à la discussion précédente. D'après moi, nous arrivons à un consensus, nous avons une approche de consensus, je ne sais pas si d'autres participants ont la même opinion.

Mais, d'après la proposition de Peter ou ce qui a été mentionné ici. Maintenant, nous avons quelques opinions n'est ce pas? Je crois.

Je me demande si nous pourrions travailler de manière efficace, et peut être établir un concept, et dire que pour ce qui est des alertes précoces, nous voudrions avoir un seul lot.

Après cette réunion, il y'aura la réunion de Toronto, et peut être pourrions-nous avoir des informations pour le mois d'Octobre, et pour la période jusqu'au mois d'Avril.

Nous sommes aussi préoccupés parce que nous voyons des désavantages pour ce qui est du tir à l'arc numérique, et du traitement par lots. Nous conseillons donc le conseil d'administration de chercher une solution alternative.

Pour ce qui est de l'étude des 1930 candidatures, il peut établir des catégories pour pouvoir une bonne analyse, et mon opinion et celle de beaucoup de partis prenantes, est que la proposition d'un seul lot est faisable suivant des conditions déterminées.

Il y'en a une qui est très importante comme la [prioritisation], tous les systèmes de [prioritisation] basés sur des catégories, ou qui dépend d'une capacité technique n'est pas souhaitable, je crois que nous devons peut être considéré la [prioritisation] de certaines catégories comme quelque chose de pas très clair.

Il y'en a qui ont commencé ce jeu avec des attentes, et de ce point de vue, je ne peux pas exprimer une opinion en disant que cette catégorie devrait précéder une autre, on a des candidats de toute sorte de catégorie, par conséquent, la [prioritisation] ne soit pas quelque chose de bien.

Tout ce qui a été mentionné par Peter et d'autres participants concernant les traitements par lots et les effets, cela on ne peut pas le prévoir, mais on peut s'attendre à des problèmes je pense qui n'est pas été anticipé, et que nous n'avons pas vu dans le premier lot.

Cela est très complexe, et je crois qu'au GAC nous sommes entrain d'arriver à un consensus en faveur d'un seul lot, puis, il y'a le problème de l'insertion des changements de la zone racine, et il faut que ce soit clair, que même si le conseil d'administration choisit notre système pour traiter les candidatures.

Nous voulons que ce soit clair qu'il doit y avoir une analyse intérimaire pour voir pour évaluer les effets de l'insertion, par exemple, dans la zone racine, entre 500 et 1000 avant de pouvoir continuer avec l'insertion de notre nombre dans la racine.

Merci beaucoup, j'ai tout ce que j'ai à dire.

La présidente:

Merci les pays bas. Je vous propose de procéder de la manière suivante, je vais prendre cette proposition de l'ordre du jour que nous avons ici, je vais la peaufiner, je vais l'ajuster d'après les commentaires reçus pendant la réunion, et je crois que j'ai entendu toutes les questions clefs que vous avez présentées ici.

Je vais donc les inclure, je vais faire circuler ce document comme une proposition pour le conseil d'administration, et pour le GAC, avec une copie pour le GAC, et peut être pourrions-nous donner

du conseil dans cette réunion si nous obtenons les informations nécessaires.

Mais, pour demain, il semblerait que nous avons cette préoccupation émergente.

Disons que ce n'est pas peut être pas optimal d'appliquer le tir à l'arc numérique pour utiliser l'horodatage comme l'on s'attendait à l'ICANN, et ce que je peux faire dans un commentaire d'introduction, c'est de transmettre cette idée qu'il y a eu de sensation généralisée au sein du GAC ou un intérêt à explorer d'autres alternatives, et peut être le conseil d'administration pourra nous manifester quelles sont les autres choses à considérer, et parler d'autres préoccupations sous jacentes que nous avons, et que nous aimerions aborder pour la méthodologie utilisée.

De cette manière, nous pouvons aider à donner du contexte au conseil d'administration pour que le conseil comprenne comment nous avons mené nos délibérations, nous avons à nous réunir dans 5 minutes avec la GNSO, dans 10 minutes apparemment avec la GNSO.

Ils sont un peu en retard, alors nous pourrions faire une petite pause, mais très courte, une pause café de 10minutes, merci beaucoup.

[Fin de la transcription]